

REPUBLIQUE FRANÇAISE

2016/...

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15 décembre 2016

DCM N° 16-12-15-22

Objet : Acquisition de terrains - projet de réouverture du coteau en friches surplombant le Chemin sous les Vignes à Metz Devant-les-Ponts.

Rapporteur: M. LIOGER

Dans le cadre du projet de réouverture du coteau en friches surplombant le Chemin sous les Vignes à Metz Devant les Ponts, la Ville de Metz porte l'idée du Comité de Quartier d'acquérir un ensemble de terrains sur les hauteurs de Devant les Ponts, classés en zone NP 10 du PLU.

Ce projet a pour objectif de permettre l'implantation de vergers associatifs, de jardins partagés et/ou de jardins familiaux tout en ouvrant une perspective paysagère intéressante, susceptible de valoriser l'usage des sentiers existants.

Plusieurs propriétaires concernés ont répondu favorablement à la proposition d'achat de la Ville, moyennant le prix de 2,20 € le m².

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues ;

VU les accords des différents propriétaires ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

1 - D'ACQUERIR les terrains cadastrés sous :

BAN de DEVANT LES PONTS

Section DZ n° 36 - 7 a 01 ca
Section DM n° 140 - 22 a 45 ca
Section DZ n° 35 – 10 a 76 ca
Section EA n° 20 – 10 a 10 ca
Section EA n° 67 – 18 a
Soit un total de 68 a 32 ca

Appartenant respectivement à :

* Monsieur Jean-Claude MILLET 2, rue Roland Claude 54000 NANCY et
Madame Françoise MARSON née MILLET 44, avenue Auguste Renoir 92500 RUEIL
MALMAISON
pour un montant global de **1 542,20 €** ;

*Monsieur Jean Hugues PASTORI Quartier de la Bétoride, Chemin des Breguières 83170
BRIGNOLES,
Madame Denise BILLIOTTE née PASTORI 3, Montée Saint Sylvestre 83830 CLAVIERS,
Madame Claudine LONGUET 6, Voie Romaine 57320 ANZELING,
Madame Lucette MEYER née LETONNELIER 27, rue Jean Bauchez 57050 PLAPPEVILLE
pour un montant global de **4 939 €** ;

*Monsieur Donato RUGGIA, Domaine des Fleurs – 35, rue Lucie Aubrac – App. D 216 –
33320 EYSINES
pour le montant de **2 367,20 €** ;

* Monsieur Didier REIGNIER 28, Rue de Vaulry à Rurange les Thionville 57310
MONTREQUIENNE,
Monsieur Gilles SALMON 6, Chemin de la Petite Ile 57050 METZ,
Madame Mireille SALMON 4, Chemin de la Petite Ile 57050 METZ,
pour un montant global de **2 222 €** ;

* Madame Bernadette BLADT 85, rue Tronchet 69006 LYON,
Madame Denise GORSE née BLADT 39, Chemin sous les Vignes 57050 METZ,
Monsieur Paul BLADT 30, rue des Chataigniers 57800 COCHEREN,
Madame Yvonne MARTIN née BLADT 60, Chemin des Iscles Résidence Santa Monica
83700 SAINT RAPHAEL
Pour un montant global de **3 960 €** ;

2 - DE REALISER ces transactions foncières sur la base de 2,20 €/M² ;

3 - DE FINANCER cette dépense au moyen des crédits inscrits au budget de l'exercice concerné ;

4 - DE PRENDRE à la charge de la Ville de Metz les frais d'acte, droits et honoraires de notaire ;

5 - DE REQUERIR l'exonération des droits de timbre et d'enregistrement conformément à l'article 1042 du Code Général des Impôts ;

6 - D'AUTORISER Monsieur le Maire, ou son représentant, à régler les détails de l'opération et à signer tous documents y afférents.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :
Pour le Maire
Le Premier Adjoint au Maire,

Richard LIOGER

Service à l'origine de la DCM : Cellule Action foncière
Commissions : Commission Attractivité, Aménagement et Urbanisme
Référence nomenclature «ACTES» : 3.1 Acquisitions

Séance ouverte à 15h15 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 33 Absents : 22 Dont excusés : 13

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ